

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juin 2024

VISANT À ENDIGUER LA PROLIFÉRATION DU FRELON ASIATIQUE ET À PRÉSERVER
LA FILIÈRE APICOLE - (N° 2473)

AMENDEMENT

N ° CD101

présenté par

M. Houssin, M. Barthès, M. Blairy, M. Bovet, Mme Cousin, M. Dragon, Mme Engrand,
M. Grenon, M. Marchio, Mme Alexandra Masson, M. Meurin et M. Villedieu

ARTICLE UNIQUE

À la deuxième phrase de l'alinéa 10, substituer au mot :

« six »

le mot :

« quatre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli visant à réduire le délai de mise à jour du plan départemental à quatre mois après chaque modification du plan national.